

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
30 JUIN 2010
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	7	Jean-Luc JOUANIGOT
2	Loïc BARBIER	8	Roland GAUTIER
3	Nicole BARBOT	9	Pascal BOUDON
4	Jean-Luc LECOMTE	10	Michel RABIER
5	Dominique TIERCELIN	11	Béatrice GALLET
6	Gislaine BOISNARD		

Etaient absents : M.GUEZENNEC, Mme COUTAND, Mme CHEVALIER, M.LONCHAMPT, Mme PERBOST, M.HAMEAU, Mme BERNARD, M.CORBIN.

1. Monsieur GUEZENNEC ayant donné pouvoir à Monsieur HÉRIOT
2. Madame CHEVALIER ayant donné pouvoir à Monsieur BOUDON
3. Madame PERBOST ayant donné pouvoir à Madame BARBOT
4. Madame BERNARD ayant donné pouvoir à Monsieur BARBIER
5. Monsieur CORBIN ayant donné pouvoir à Monsieur TIERCELIN

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a pas fait l'objet d'observations, il est par conséquent accepté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Réfection de voirie – Choix du prestataire,
- 2) Admissions en non valeurs – Commune – Assainissement,
- 3) Approbation compte rendu d'activité SAEDEL « opération Petit Chêne »,
- 4) Déclaration d'intention d'aliéner,
- 5) Questions diverses.

TRAVAUX DE VOIRIE 2010- RUE DES SAULES-DES ACACIAS-DU PRIEURE CHOIX DU PRESTATAIRE

Le conseil municipal de Brezolles a décidé de la réfection de la voirie et des trottoirs des rues suivantes : rue des Acacias, rue des Saules et rue du Prieuré.

Suite à la réception de deux offres, l'analyse des dossiers fait ressortir un classement au regard de l'ensemble des critères retenus :

ENTREPRISE	PRIX 80%	Note pondérée	VALEUR TECHNIQUE 20%	Note pondérée	NOTE FINALE	CLASSEMENT
MUSCI ETP	5	4	5	1	5	1
TOUZET BTP	4	3,2	5	1	4,2	2

Le pouvoir adjudicateur décide de confier la réalisation des travaux à **MUSCI ETP** pour un montant hors taxes de 86 555 euros soit **103 519.78 euros TTC**, leur proposition étant la plus avantageuse économiquement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **AUTORISE** le maire à signer le marché.

ADMISSIONS EN NON VALEUR BUDGET COMMUNAL ET SERVICE ASSAINISSEMENT

Malgré les poursuites effectuées, le recouvrement de titres de recettes n'a pu être effectué par la trésorerie.

Par conséquent, la trésorerie propose l'admission en non-valeur :

- de la somme de **166.40 euros** sur le budget de la commune (factures d'eau 2003 et 2004).
- de la somme de **764.56 euros** sur le budget de la commune (factures cantine de 2003 et 2004).
- de la somme de **176.39 euros** sur le service assainissement (factures de 2003 et 2004).
- de la somme de **34.27 euros** sur le service assainissement (facture de 2008).

S.A.E.D.E.L COMPTE RENDU ANNUEL

La commune de BREZOLLES a signé un contrat de concession d'aménagement avec la SAEDEL le 03 novembre 2005 pour l'aménagement du quartier « Le petit chêne ».

La SAEDEL soumet pour approbation le compte rendu d'activité.

Après examen des documents suivants :

- La note de conjoncture,
- Le bilan prévisionnel actualisé pour 2009
- Le plan de trésorerie prévisionnel
- Le tableau des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2009.

Le conseil municipal **DECIDE** d'approuver ces différents documents.

L'opération fait apparaître au 31 décembre 2009 un bilan positif de 1 739.14 euros.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ces biens.

- **ZB 63 - 32 rue de Verneuil - Superficie 999 m2**
- **AC 424 6 rue de Paris - Superficie 61 m2**
- **AB 288 - 41 rue de Paris - Superficie 551 m2**
- **AB 390 - 41 rue de Paris - Superficie 13 m2**
- **AB 391 - 41 rue de Paris - Superficie 85 m2**
- **AB 155 - 22 rue de Tillières - Superficie 487 m2**
- **AC 425 6 rue de Paris - Superficie 13 m2**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

QUESTIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Association sportive de handball

Fédération française pour le don du sang

REMERCIEMENTS

La commune de CRUCEY VILLAGES remercie la commune pour le prêt de matériel pour la kermesse de l'école et la fête de la musique.

AMENAGEMENT DE LA RUE DU BOURG VIEL ET DE LA PLACE DE L'EGLISE

Lusitano Ingenierie propose ses services dans le cadre d'une mission « d'étude esquisse » pour un montant de 4 305.60 euros TTC

Jean-Pierre CHARTRAIN propose ses services pour l'élaboration d'un plan topographique pour un montant de 2 966.08 euros.

L'assemblée délibérante autorise le maire à lancer une mise en concurrence pour ces missions.

SERVITUDE CHEMIN PEDESTRE

Afin de formaliser les servitudes nécessaires à la poursuite du chemin pédestre aux abords de la maison de retraite, un acte notarié est proposé aux propriétaires des terrains.

DEMANDE DE SUBVENTION

La société d'histoire et d'archéologie du Drouais et du Thimerais sollicite une subvention ; cette demande sera réexaminée lors de l'attribution des subventions en février 2011.

TRAVAUX SUR L'ETANG NEUF

Afin d'empêcher la repousse des herbes sur le fond de l'étang neuf, une épaisseur d'environ 10 cm de terre sera prélevée dès que celui-ci sera à sec. Le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 6 697.60 euros.

OUVERTURE DE CLASSE ECOLE DES REMPARTS

Afin d'équiper cette nouvelle classe le conseil municipal décide d'acquérir pour 4 379.80 euros de mobilier scolaire.

SOPHROLOGIE ET RELAXATION

Une sophrologue propose une intervention d'une heure 1 à 2 fois par semaine. Une salle de l'espace socio culturel pourrait lui être prêtée durant la première année de son activité. Elle doit être recontactée afin de finaliser ce projet.

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

La collecte du 14 juin a permis d'accueillir 86 donateurs volontaires sur la commune.

ASSOCIATION DU PETIT LOIR

Pour l'organisation de l'exposition pour les journées du patrimoine, Monsieur DELABIE sollicite la mise à disposition du bâtiment nouvellement acquis par la commune rue du Bourg Viel puisque le grenier à sel n'est pas disponible. Avis favorable de la commune, à charge pour lui de procéder au nettoyage de l'espace sollicité.

BARBOT Nicole

La bibliothèque souhaite acquérir une étagère pour un montant de 500 euros TTC.

L'établissement français du sang souhaite réaliser une autre collecte en 2010 et 3 en 2011.

GALLET Béatrice

Pour la prochaine collecte, une mini aire de jeu pourrait être installée afin d'occuper les enfants des donateurs.

La séance est levée à 22H.